



Pomme de terre

N°03
16/04/2019



Animateurs filière

Zone Poitou-Charentes :
Jean-Michel LHOTÉ
ACPEL
acpel@orange.fr

Pdt primeur île de Ré :
Thierry MASSIAS
CDA 17
thierry.massias@charente-maritime.chambagri.fr

Zone Limousin :
Noëllie LEBEAU
CDA 23
noellie.lebeau@creuse.chambagri.fr

Zone Aquitaine :
Olivier BRAY
FREDON AQUITAINE

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.*

*Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine Pomme de
terre N°X du JJ/MM/AA »*



Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2019

Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Ce qu'il faut retenir :

Pomme de terre primeur (contexte de l'Île de Ré)

- **Situation générale** : les arrachages progressent en volume. L'entrée en production « sous AOP » est imminente. Malgré quelques jours avec des températures plus froides, les cultures conservent l'avance constatée précédemment (de 8 à 10 jours). La biomasse foliaire est très bien développée et la tubérisation est correcte.
- **Gel** : quelques traces de gel ou de blessures par le vent sont encore visibles sur le feuillage. Ces manifestations sont toutefois faibles (en fréquence et en intensité) et souvent très localisées.
- **Mildiou** : cette problématique signalée pour la production sous tunnels (BSV du 26/03/2019) est maintenant quasiment absente en parcelles sous bâches et de plein-champ.
- **Rhizoctone brun** : quelques symptômes sont observés en parcelles (signes sur feuillage et atteintes aux tubercules). A cette date, les dégâts semblent modérés et difficilement quantifiables.
- **Taupins** : sur la chaîne de conditionnement, de premiers tris sont opérés en raison de morsures de larves de taupins. A ce jour, le pourcentage reste très faible <1 %.

Pomme de terre primeur (contexte de l'Île de Ré)

• Situation générale

Malgré un épisode de températures relativement froides, **les cultures conservent une avance de 8 à 10 jours**. La végétation présente une biomasse modérée pour certaines variétés, mais dans l'ensemble la végétation est vigoureuse, **les tubérisations semblent très correctes**. Les arrachages progressent en volume et la production sous signe « AOP » va débiter très prochainement.

A noter : le déficit de pluviométrie important de l'année conduit à la pratique d'irrigations plus resserrées qu'il est important de bien maîtriser pour éviter d'augmenter le risque vis-à-vis du mildiou (il est nécessaire de bien adapter ces pratiques pour éviter une humectation trop longue du feuillage).

• Traces de gel

Dans le bulletin du 9 avril, des traces de gel avaient été signalées (faibles températures de la nuit du 3 au 4 avril). Ces dégâts très limités (situations très spécifiques, feuillage tendre suite à débâchage) sont encore visibles sur le feuillage. Il est important de ne pas les confondre avec des problématiques sanitaires de type mildiou.



Exemple de dégâts de gel
(Crédit Photo : T. Massias – CDA17)

• Altérations du feuillage par frottements

Au cours des observations dans les parcelles, on peut remarquer la présence de quelques symptômes de phytotoxicité sur feuillage, ainsi que des nécroses ou des casses de folioles, liées à des frottements mécaniques dus au vent souvent présent. Là encore, il est important de ne pas les confondre avec des problématiques sanitaires de type mildiou.



Grillure de foliole causée par frottement mécanique
(Crédit Photo : T. Massias – CDA17)

• Mildiou (*Phytophthora infestans*)

Dans les précédents bulletins, des taches de mildiou avaient été observées sous tunnels. Cette situation précoce était principalement à relier au maintien d'une trop grande hygrométrie sous le tunnel le plus concerné par ces foyers (maîtrise du climat de l'abri, la gestion des aérations précoces doivent être améliorées).

Depuis, la situation s'est assainie (arrachage des tunnels concernés et conditions moins favorables). Ainsi, **les notations effectuées pour ce bulletin ne mettent pas en évidence de taches récentes**.



Tout faire pour ne pas arriver à cette situation extrême de 2016
(Crédit Photo : ACPEL)

Pour information : dans le cadre du suivi des populations de *P. infestans* au niveau français et européen, en 2017, la souche de mildiou prépondérante sur Ré était la 39-A1 (par ailleurs, peu présente en France et à l'Est) et celle de 2018 est la 37-A2.

Les données du modèle MILEOS® ne seront intégrées que dans les prochaines semaines. En effet, les données acquises actuellement pour des dates de plantation précoces (primeur de Ré) et des données climatiques acquises par des stations « de plein champ » (non prise en compte du microclimat sous bâches) conduisent à un décalage non intégrable dans l'outil.

Évaluation du risque : le risque semble actuellement modéré. Dès que les conditions ou les pratiques redeviendront favorables (températures plus chaudes, humidité, pratiques d'irrigation favorables, présence de foyers...), le risque pourra progresser rapidement. La prise en compte des mesures de prophylaxie reste essentielle (cf. précédents bulletins).

- **Rhizoctone brun (*Rhizoctonia solani*)**

Dans le contexte de Ré, le rhizoctone brun de la pomme de terre est souvent une problématique importante (déchets à l'arrachage et tri en station). A ce jour, le tri sur la chaîne de conditionnement reste faible. Cependant, lors des notations au champ, on observe de premières manifestations sur plantes.



Symptômes sur feuillage, atteintes sur tiges (boulage, nécroses...) (Crédit Photos : Jérôme POULARD - UNIRé)

Évaluation du risque : les conditions plutôt sèches de l'année, des sols réchauffés sont a priori peu favorables à l'expression du rhizoctone. Cependant, la pression d'inoculum dans le sol liée à la présence récurrente de la culture constitue un risque. L'allongement des rotations est un des facteurs importants de la diminution du risque sur le long terme.

- **Alternariose (*Alternaria alternata* et *solani*)**

De premières taches d'alternariose ont été notées sur une parcelle en fin de cycle. A ce stade, pour cette variété précoce (Alcmaria, peu sensible), ces quelques taches n'auront aucune incidence. Pour des variétés plus sensibles et plus tardives, il est important de suivre l'apparition des premiers symptômes.



Quelques premiers symptômes
(Crédit Photo : Jérôme POULARD - UNIRé)

Évaluation du risque : signalement sans incidence à ce stade. Un risque pourra apparaître pour des variétés plus à risque (comme Léontine et Charlotte, variétés cultivées sur Ré).

- **Taupins (différentes espèces, dont *A. sordidus*)**

Les premières piqûres sont observées sur la chaîne de conditionnement. Le pourcentage reste à ce jour très faible (<1 %). Comme évoqué dans les précédents bulletins, lors des sondages des buttes, il n'est pas rare d'observer des larves de taupins. Ces observations peuvent être considérées comme précoces comparativement à d'autres années. Les conditions climatiques de l'année (réchauffement des sols) peuvent expliquer ces observations.



Larve de taupin en action
(Crédit Photo : ACEPL)

Évaluation du risque : quels sont les facteurs concernés ?

| Facteurs | Favorables au développement des ravageurs |
|--|--|
| Précédents culturaux favorables à la ponte | Vieilles prairies (ancienne prairie, jachère) ou cultures sensibles (maïs irrigué, légumineuses) |
| Pratiques | Irrigation |
| Types de sols | Sols riches en débris végétaux frais |
| Conditions climatiques | Temps frais (températures autour de 17°C) et humide (notamment au printemps et à l'automne) |

Quelles sont les mesures prophylactiques possibles ?

- Favoriser la rotation des cultures et éventuellement mettre en place une interculture de crucifères pour interrompre le cycle des taupins.
- Éviter les cultures sur des parcelles à risque très élevé avec des précédents culturaux favorables.
- Travaux du sol : principalement efficaces sur œufs et jeunes larves, pas d'effets sur les larves âgées. Technique plus difficile à mettre en œuvre pour *A. sordidus* qui a une période de vol plus longue et un développement larvaire hétérogène.
- Bêchages ou binages réguliers du printemps au début de l'été : destruction partielle des œufs et jeunes larves sensibles à la dessiccation.
- Labour ponctuel en automne, en cas de fortes attaques, pour exposer les larves au gel et aux prédateurs.
- Aérer et drainer le sol pour éviter les phénomènes de tassement ou battance.
- Limiter l'apport de matière organique trop solide et les matières végétales fraîches non dégradées pour maintenir une bonne structure et porosité du sol.

Quels sont les auxiliaires contre ce ravageur ?

- Les carabes pour les formes adultes et larvaires.
- Les oiseaux (corneilles, étourneaux, merles, grives) pour les formes adultes et larvaires.
- Des rongeurs (musaraignes).
- Les taupes, consommation des formes larvaires.

Évaluation du risque : les dégâts observés sont très faibles. En raison de « l'observation facile » de larves dans le sol, cette problématique est donc à surveiller.

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Pomme de terre sont les suivantes :

CDA 17, CDA 19, CDA 23, CDA 47, CDA 87, FREDON Limousin, FREDON Aquitaine, Comité Centre et Sud, Midi Agro Consultant, Ortolan, Coopérative UNIRé

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Agence Française de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".